DLP 26-1-78177004

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL

S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 107 (1er envoi de 1978) - 24 Janvier 1978

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Ces traitements ont principalement pour but de diminuer l'importance de certaines sources de germes de maladies et de formes hivernantes de divers ravageurs.

Pour cela, on peut intervenir soit au moyen de mesures prophylactiques, soit par des applications de produits chimiques ou encore en associant les deux généralement.

Les mesures prophylactiques , qui consistent à supprimer pendant la période de repos de la végétation les fruits momifiés, les rameaux porteurs de chancres (Monilia, Fusicoccum, Nectria, etc...) les nids de chenilles, etc..., peuvent intéresser toutes les plantations à des degrés divers.

Les traitements chimiques font appel à des substances souvent nettoyantes qu'on ne peut utiliser à une autre époque de l'année. Ces applications concernent les arbres, dont l'entretien ne peut être régulièrement assuré, et les vergers pour lesquels il a parfois été difficile d'éliminer certains ravageurs tels que : pucerons, chenilles, cochenilles, etc..., lors de la dernière année écoulée. En conséquence, ces traitements ne sont généralement pas nécessaires dans les plantations normalement entretenues.

On peut choisir parmi les produits ou associations suivantes :

1. Les spécialités à base d'huiles : celles-ci peuvent être utilisées seules ou en mélange, associées aux colorants nitrés ou à des insecticides. Le choix se portera entre :

- les huiles de pétrole (Ovipron, Euphytane, Pest-oil 7) actives sur oeufs d'insectes et cochenilles à la dose de 3 à 4 litres de produit commercial par hectolitre d'eau ;
- les mélanges d'huiles d'anthracène et de pétrole (Rhoduil Hiver) ;
- les huiles jaunes associant les colorants nitrés aux huiles d'anthracène ou de pétrole (nombreuses spécialités). A la dose de 2 à 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau, elles sont actives sur oeufs d'insectes, cochenilles, jeunes chenilles d'hyponomeute ;
- les oléoparation et oléomalathion qui sont à utiliser plus tardivement, en pré-débourrement ; ils sont surtout efficaces sur les formes oeufs de différents ravageurs.

2. Les colorants nitrés : utilisés seuls (nombreuses spécialités) et appliqués le plus près possible du débourrement, ils sont particulièrement actifs contre les oeufs d'insectes et détruisent également mousses et lichens.

En ce qui concerne les arbres à fruits à noyau, surtout le pêcher, bien respecter les indications de dosage et d'emploi figurant sur les emballages.

L'application sera réaliséepar temps calme, sans gel ni vent, alors que les arbres seront encore en repos complet de la végétation, en mouillant copieusement le tronc et l'ensemble de la ramure.

P 139

ARBRES A FRUITS A NOYAU

4° JO 16686 1978 : n° 107 . 130

- Cloque du pêcher :

Depuis quelques années, la lutte contre cette grave maladie est rendue difficile, en particulier semble-t-il en raison d'hivers relativement doux et prolongés qui

.../...

amènent d'abord un gonflement très précoce des bourgeons puis un début de végétation lent et irrégulier. Il en résulte un net allongement de la période de sensibilité. Rappelons que cette dernière commence dès que les bourgeons à bois des extrémités des rameaux s'entrouvent et laissent apparaître la pointe verdâtre ou rougeâtre des jeunes feuilles. Elle a sensiblement perdu de son intensité lorsque les premières feuilles s'étalent.

Actuellement, le stade sensible n'est pas atteint et il n'y a donc pas lieu de craindre des attaques dans l'immédiat. Toutefois, dans les vergers qui n'ont pas reçu un traitement cuprique depuis l'époque de la chute des feuilles, on pourrait en placer un dès que les conditions de temps permettront une application convenable.

LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Le climat de l'année 1977 a été très favorable aux attaques de l'excoriose et aux manifestations de l'Esca.

Pour cette dernière affection, on a pu constater fréquemment, un peu partout, des souches flétrissant brusquement au cours de l'été, c'est là la forme apoplectique de la maladie qui apparaît généralement au cours des jours qui suivent une période de fortes pluies estivales. La forme lente de l'Esca est plus difficile à déceler. Les symptômes pouvant être confondus facilement avec ceux produits par d'autres causes, par exemple : débourrement difficile à la suite de surproduction, asphyxie partielle des racines, attaque d'acariose. En cas de doute, il suffit de pratiquer des coupes successives à différents niveaux des bras ou du tronc pour être renseigné. S'il s'agit d'Esca, on constate une nécrose du bois, plus ou moins importante, dont le centre est souvent friable et la bordure de couleur brun noirâtre.

Quant à l'excoriose, les symptômes sont tout différents. Les altérations concernent essentiellement la base (de 0 à 15-20 cm environ) des sarments qui présente des formations d'apparence chancreuse, brunâtres souvent fendillées et parfois accompagnées d'une hypertrophie des premiers centimètres.

Contre l'Esca, traiter les parcelles de vignes affectées avec un produit à base d'arsenite de soude à raison de 1250 g d'arsenic par hectolitre d'eau, soit 2,5 litres d'un produit titrant 500 g/l. (Pyralesca double, Pyravigne double, Pyrarsène concentré, Prodalumnol double).

Effectuer l'application en plein hiver après la taille et avant le début du gonflement des bourgeons, en mouillant soigneusement toutes les parties de la souche, en évitant les projections sur la végétation adventice. Avec un appareil à dos muni d'un jet à cône étroit, il faut 3 à 4 hl pour traiter un hectare. Arracher et brûler les souches mortes. Traiter par temps sec, sans gel, ni vent.

L'arsenite de soude étant un produit très toxique, prendre toutes précautions d'usage : ne pas fumer, porter des gants de caoutchouc si l'on a des gerçures ou des écorchures aux mains.

Contre l'excoriose, le traitement doit être placé juste avant le débourrement (quand les cépages à débourrement précoce, Chasselas par exemple, donnent les premiers signes d'entrée en végétation) avec :

- soit de l'arsenite de soude à 625 g d'arsenic à l'hectolitre d'eau (demi-dose Esca) ;
- soit un colorant nitré à 600 g de m.a./hl ;
- soit une huile jaune à raison de 2 ou 3 l de la spécialité par hectolitre d'eau.

Ce traitement de prédébourrement est le plus efficace. Cependant, si le temps est très favorable au champignon (pluies), il devra être complété au printemps par une ou plusieurs applications fongicides.

Il est nécessaire d'être très attentif lorsqu'on plante une jeune vigne ou si l'on procède à des remplacements. Examiner soigneusement les plants à introduire et éliminer sans hésiter les douteux.

.../...

/GRANDES CULTURES/

COLZA :

En fonction des conditions de semis, une très grande hétérogénéité subsiste actuellement quant au développement végétatif du colza (stade 2 à 5-6 feuilles).

- Une première observation concernera le problème du retournement de la culture. A ce propos, retenons qu'une parcelle au stade 2-3 feuilles vraies au 15 janvier, présentant un peuplement de 150 à 200 000 plants/ha (15 à 20 pieds au m2) et relativement homogène (absence de plages importantes où le colza est absent), mérite largement d'être conservée, surtout avec la variété JET 9 plus fertile que PRIMOR.

- Une deuxième observation portera sur les traitements herbicides des parcelles à végétation peu développée (Cf. bulletin N° 104 du 12.10.77).

Au stade 2-3 feuilles vraies, et en raison de la phytotoxicité des spécialités, on retiendra une invervention le plus tôt possible avec les produits suivants :

- adventices représentées surtout par des graminées : carbétamide à 2 000 g de m.a./ha (Légurame P.M.) ;

- adventices représentées par des graminées et certaines dicotylédones (stellaire, véroniques, céraiste, renouées, mercuriale, lamiers par exemple) : propyzamide à 750 g de m.a./ha (Kerb 50).

Les herbicides du type Pradone T.S. et Kerb ultra ne seront utilisés que sur des parcelles où le colza aura atteint le stade 4-5 feuilles vraies, c'est-à-dire sur des plants déjà bien enracinés.

Enfin, en ce qui concerne les spécialités à base de dalapon (surtout anti-graminées) leur utilisation est peu conseillable en cette saison car elles sensibilisent le colza au froid.

*
*   *
*

/REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES/

Nous demandons à nos abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement de bien vouloir le faire le plus rapidement possible. Les abonnements non renouvelés à la fin du mois de février seront alors automatiquement suspendus.

Nous rappelons que le prix de l'abonnement ordinaire est fixé à 60 francs pour 1978.

Les versements sont à effectuer :

- soit par chèque postal, libellé exclusivement à :

  SOUS-REGISSEUR RECETTES DIRECTION DEPARTEMENTALE AGRICULTURE HAUTE-GARONNE
  C.C.P. N° 8612.11 R. TOULOUSE.

- soit par chèque bancaire, établi exclusivement à l'ordre de :

  SOUS-REGISSEUR RECETTES DIRECTION DEPARTEMENTALE AGRICULTURE HAUTE-GARONNE
  B.P. N° 20 - 31130 BALMA.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles
de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.

P 140